Image not found or type unknown

fuite en dalle pas de réponse dusyndic

Par **violon09**, le **18/04/2013** à **13:31**

Bonjour

Fin septembre je constate que mon plafond fuit. Je déclare le sinistre à l'assurance.
2 plombier viennent pour effectuer les recherches de fuites chez ma voisine du dessus. Même verdict c'est une fuite en dalle. Le plombier effectue les réparations début février.
On remplit le constat précisant que les réparations sont faits.
Or à ce jour, il y a toujours des fuites et c'est de pire en pire. Je me met en relation avec le plombier qui a fait les travaux. Il me dit que les recherches de fuites ayant déjà été effectué chez ma voisine, il ny a pas lieu d'en effectué d'autres chez elle et le mieux c'est d'accéder aux tuyaux.
Or,pour accéder aux tuyaux, il faut percer la dalle et cela n'est plus du domaine privatif . Je contacte le syndic plusieurs fois par mail et je téléphone plusieurs fois mais personne répond, ils font le mort.
Que dois je faire?
Est ce que je déclare un autre sinistre à l'assurance.
Merci d'avance. J'ai vraiment besoin d'aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés